

N° ٢٠٢٥٠١٧٥٠٠

Rabat, le 03 JUIL. 2025

Décision d'appel à candidatures pour le poste de Chef de Service de Etudes Stratégiques (par contrat)

(Réf :12/2025)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jourmada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la circulaire n° 7-2013-cab du 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013) de Monsieur le chef du gouvernement relatif à la nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la décision en date 26 octobre 2011 portant organisation de l'AMEE, telle qu'elle a été approuvée par le Ministre chargé de l'Energie et le Ministre chargé des Finances ;
- Vu la nécessité de service,

DECIDE

ARTICLE 1 : De lancer un appel à candidature externe pour occuper le poste de Chef de Service des Etudes Stratégiques.

ARTICLE 2 : Les candidat(e)s, désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme d'études supérieures de niveau Bac+5 en génie énergétique ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à cinq (05) ans dans le secteur public ou privé ;
- Avoir exercé des responsabilités de gestion au sein des administrations, organismes ou établissements publics pour une durée d'au moins un (01) an.



